CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59644** **VALABLE JUSQU'AU** **19/02/2027**

ÉDITÉ LE 23/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 393678156

Siret : 393 678 156 00042

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3036092

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4651200704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4651200704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : MCA

PARC ACTIVITES ECONOMIQUES
VERTON LITTORAL
62180 VERTON

Téléphone : 03 21 09 06 33 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BLANGY GRÉGORY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : mca6@wanadoo.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 770 133 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	18	20/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/01/2026 11:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.